

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS  
Rue des Ebaulais  
71 800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS**

Tel : 03 85 25 86 47

Fax : 03 85 25 87 59

e-mail : [com.com.semur@wanadoo.fr](mailto:com.com.semur@wanadoo.fr)

---

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 24 Juin 2013 A BRIANT**

L'an deux mille treize, le vingt quatre juin, à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Briant, salle communale, sous la présidence de M. André MAMESSIER

Date de la convocation du conseil communautaire : 12 Juin 2013

Nombre de membres en exercice : 32 – Présents : 28

Etaient présents : M. DECLAS Georges - M. LAMOTTE Louis - M. VINCENT Daniel - M. MATHIEU Georges, Mme Lucette VERMOREL, Mme Isabelle LAGOUTTE - GOBET Michel - M. CORDEIRO David, M. DURIAU Pierre, Mme MAMESSIER Annie, M. BURLOT Jean Claude - M. FEUILLAND Jean Louis - M. MAMESSIER Louis, M. MONNET Charles, M. AUVOLAT Pierre, M. BEAUCHAMP Guy, M. PEGUET Jean François, Mme CHABRIER Christine, M. MAMESSIER André, M. Philippe CORNELOUP, M. GERMAIN Henri, M. CAPTIER Henri - M. DUVERGER Jean, M. TULOUP André, M. BACIAK François - M. PERRAT Guy, M. LAMOTTE Jean Paul - Mme BARBIER Marie

Absents excusés : M. MORIN Jean - M. SIVIGNON Jean Paul, M. GERVAIS Georges, M. DOSSO GREGGIA Jean- Louis,

Secrétaire de séance : M. David CORDEIRO

L'assemblée observe une minute de silence en mémoire de la disparition de Messieurs Bernard BUTEAUD, Maire de Varenne l'Arconce et de René LACROIX, Maire honoraire de Fleury la Montagne, tous deux décédés au mois de mai 2013.

André MAMESSIER ouvre la séance et remercie M. le Maire de Briant pour l'accueil dans sa commune. A son tour M. Georges DECLAS souhaite bonne réunion à toute l'assemblée.

Il félicite M. Jean Paul LAMOTTE élu Maire de Varenne l'Arconce

Il est procédé à l'appel des présents

Le compte rendu de la réunion du 8 avril 2013 à Varenne l'Arconce est adopté à l'unanimité

Le conseil communautaire autorise le Président à signer une convention entre l'éco-organisme de la filière des Déchets Diffus Spécifiques ménagers et la communauté de communes. Le versement par EcoDDS du soutien financier, appelé « barème de soutien », pour l'information, la communication, la formation du personnel de déchèterie et la collecte séparée de DDS ménagers. L'estimation de l'économie possible pourrait être de 8500 €.

La ligne de trésorerie souscrite auprès de la Caisse d'Epargne pour le budget SPIC Energies Renouvelables arrive à échéance en août 2013. Accord pour la reconduire.

Une subvention exceptionnelle de 1100 € sera versée à l'association des 4 saisons de St Julien de Jonzy pour les réalisations faites lors du passage du Tour de France cycliste à St Julien et St Bonnet de Cray le 13 juillet 2013.

En raison de cette manifestation la déchèterie sera fermée le 13 juillet.

Compte tenu de la participation aux investissements du quai de transfert de Charolles à partir de 2005 pour une durée de 10 ans, il est décidé de solliciter un remboursement par la communauté de communes de La Clayette qui utilise désormais ces installations. Il sera réclamer 2000 € par an pendant 3 ans (2013 à 2015)

Vu la nouvelle édition des cartes postales du canton qui seront distribués aux 3 points touristiques et à l'OTSI de Marcigny-Semur, il faut supprimer la régie de vente installée à la communauté de communes. Adopté à l'unanimité. Les anciennes cartes sont distribuées gratuitement aux communes respectives.

Une décision modificative est nécessaire pour inscrire des crédits au budget principal à l'article 2188 pour un montant de 6000 €, cette même somme sera retranchée de l'article 2313. Il s'agit de l'achat du matériel pour la dégustation de viande.

Suite au décès de Bernard BUTEAUD, il faut désigner une personne qui sera commissaire aux comptes pour l'OTSI de Marcigny-Semur. Henry CAPTIER accepte cette désignation.

Suite à la réunion des Maires, il est confirmé que la répartition du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et communales) sera celle dite « de droit commun ». Le montant attribué à la com com est de 24792 € et la part des communes membres est de 34385 €.

André MAMESSIER rappelle aux communes de Varenne et Sainte Foy qu'il reste un reliquat de subvention PIIC voirie 2010 à réclamer rapidement.

Le conseil communautaire prend connaissance de la visite de plusieurs personnalités sur le canton : Préfet de Région – Directeur cabinet du Préfet – Sous Préfet en visite au marché au cadran + visite en privée d'officiers de gendarmerie.

Le Président du Conseil Général s'est rendu à Semur pour les bâtiments de l'ancienne gendarmerie, une proposition a été faite à la commune de Semur. Il a visité l'EPHAD.

M. Bernard TESSIER, chargé des relations collectivités locales chez Orange. Des techniciens sont intervenus sur l'antenne d'Oyé et ont renforcé les secteurs ce qui devrait améliorer la réception. Une étude va être mise en place pour l'installation de la 3G

Le Président annonce que le Conseil Général lance une opération Très Haut Débit. Le financement sera conjoint entre l'Etat – le Conseil Régional – le Conseil Général et les EPCI sur la base d'une contribution forfaitaire par habitant (150 € par an/habitant sur 7 ans). A l'unanimité le conseil communautaire souhaite que la com com prenne la compétence Très Haut Débit.

Suite à la fermeture de l'école du Montsac, les bâtiments sont mis en vente. Le CEP occupe les locaux. Un entretien a eu lieu avec la direction du CEP, Jean François PEGUET et André MAMESSIER. Ce dernier et Isabelle LAGOUTTE ont rencontré Maître GAULARD. Le CEP a des projets d'utilisation de ces bâtiments : hôtellerie, accueils d'étudiants étrangers, ateliers concernant le patrimoine, balades, randonnées pédestres et équestres etc.... Le bâti est d'environ 3000 m2. Des groupes financiers pourraient sponsorisés. Isabelle LAGOUTTE met l'accent en disant qu'il faut soutenir le CEP afin qu'il reste sur le canton et ne pas être « absorbé » par le Pays d'Art et d'Histoire. Elle propose de donner un pouvoir au Président à l'effet de s'intéresser à la vente immobilière que se propose d'effectuer la SCI « Les Pierres Foreziennes ». Il est bien entendu que la communauté de communes sera un « relais » mais n'achètera pas car la mise aux normes serait trop importante.

Des remerciements sont adressés à Daniel VINCENT pour l'organisation des journées environnement ainsi qu'aux élus de la commune d'Iguerande. David CORDEIRO a également reçu des félicitations pour la mise en page du bulletin « regards brionnais ».

Les communes devront délibérer avant le 31 août pour la détermination du nombre de délégués communautaires par communes. Sachant que les nouvelles dispositions autorisent 33 délégués, la commune de Iguerande qui compte + de 1000 habitants aura 4 délégués et les autres communes restent inchangées.

Des invitations sont distribuées pour prendre connaissance de l'espace dégustation viande lors des visites guidées du marché

Une réunion du Pays se déroulera à Semur le 2 juillet à 18 H pour les 2 communautés de communes de Semur et Marcigny concernant le SCOT. Il est demandé aux élus de bien participer à cet échange

**COMMISSION ENVIRONNEMENT :** Daniel VINCENT rappelle que les scolaires du canton et les professeurs des écoles ont participé aux journées environnement le 6 juin à Iguerande. Le thème choisi pour 2013 était l'eau : de la source au rejet. 240 enfants répartis en 8 groupes sur toute la journée ont été accueillis sur le site de la gare à Iguerande par les délégués de la commission environnement qui ont assuré l'animation de cette journée. C'est avec beaucoup de pédagogie et compétence que MM. Tilikete et Parisot du cabinet Secundo, mandatés par le Syndicat des Eaux du Sornin, ont présenté les réalisations Tranchée drainante et station de traitement, répondant aux nombreuses questions des scolaires qui avaient bien préparé cette journée. Des remerciements ont été adressés à M. LAVENIR, Président du syndicat et aux techniciens.

Mise en conformité déchèterie : de nombreux contacts avec M. LESCOUET de la DREAL et le cabinet PROJETEC vont permettre d'avancer dans ce dossier. Une demande d'autorisation pour les broyages devra être faite ainsi qu'une analyse de risques.

Pour les pneumatiques il n'y a toujours pas de possibilité pour les pneus usagés pas propres.

Le bilan des 1<sup>er</sup> mois de l'année sont bons : baisse tonnage OM – Tri bon. Il est rappelé que des containers sont mis à dispo par Chamfray pour les fêtes de village.

SMEVOM : dernière année pour les composteurs à 10 €, 300 ont été distribués. Prévoir hausse TGAP

**COMMISSION MARCHÉ :** Jean François PEGUET précise que les délégués communautaires ayant été invités à l'assemblée générale de la SAEM du marché le 6 juin il ne revient par sur les chiffres. Rapidement : baisse des effectifs, prix moyen des bovins en hausse donc le bénéfice reste stable. Mauvaise nouvelle : l'exo de l'impôt société au titre d'entreprise nouvelle n'a pas été accordée. Un projet d'aménagement d'une 2<sup>ème</sup> salle de vente est à l'étude ainsi qu'un dispositif pour filmer en direct la vente et projeter dans le hall d'accueil.

**COMMISSION TOURISME :** Isabelle LAGOUTTE indique que les nouvelles cartes postales ont été distribuées gratuitement dans les points touristiques, elles seront vendues au prix de 0.50 €.. Il y a 32 vues différentes. En septembre la commission travaillera sur les boucles voies vertes avec Brionnais Découvertes. Il y aura 1 représentant de chaque point info du canton au conseil d'administration de l'OTSI.

**COMMISSION ACTION SOCIALE :** François BACIAK reprend le compte rendu de l'assemblée générale de ABISE , maintien du développement des activités : ludominos, ludomobile, création ludothèque etc...Atelier éveil pour les enfants de 1 à 6 ans 1 samedi par mois. ABISE a développé la communication avec un site internet.

Brionnaise Entraide est implantée sur presque tout le canton. Une réunion de réflexion a eu lieu avec les assistantes maternelles pour la mise en place de micro crèches ou MAM. Suite à un contrôle de la CAF qui a conduit à une gestion rigoureuse cet organisme propose de solliciter un agrément « centre social » ce qui se traduirait par des aides plus importantes sans charge supplémentaire à la com com.

Le centre de loisirs fonctionnera 3 semaines en juillet, des dépliants programmes vacances ados ont été distribués. Une coupe du brionnais est organisée sur les terrains multisports.

Une réunion infos Prévention Seniors par la Mutualité Française Bourgogne a eu lieu à Semur sur différents thèmes : mémoire, équilibre, prise de médicaments etc...

**COMMISSION AGRICOLE :** Pierre DURIAU donne le compte rendu du SYMISOA : le syndicat de rivière recherche 2 agents pour le nettoyage des abords des cours d'eau. Compte tenu des fortes pluies de cette année, les travaux effectués sur le Bezo et le Sornin se sont avérés efficaces.

*Dégustation viande :* a commencé le mercredi 12 juin. L'achat de matériel est réalisé, la viande est fournie par les 2 bouchers de Saint Christophe. Il en coûte 2 € par visiteur pour 40 g de viande. Les affiches ont été mises en place sur le chalet et sur les panneaux d'affichage. Le fonctionnement est assuré, à tour de rôle, par des bénévoles et l'antenne touristique assure la logistique. Le Pays charolais brionnais a accordé une aide de 800 €. La chambre d'agriculture apporte une aide matérielle par la fourniture de tabliers, la mise à disposition de M. Yves DURAND qui a apporté des conseils aux bénévoles. L'institut du charolais , INTERBEV, Charolais Terroir et l'AOC Bœuf de Charolles ont donné des dépliants sur la viande, des recettes, des affiches etc...

A ce jour, 8 bénévoles bouchers ou restaurateurs et 8 agriculteurs sont partie prenante. A chaque mercredi il y aura 3 bouchers et 2 engraisseurs pour donner les explications aux visiteurs.

**COMMISSION COMMUNICATION :** David CORDEIRO précise que le bulletin sortira mi-juillet. Le prochain sera publié en janvier et portera sur les animations réalisées dans chaque commune. Il est demandé aux élus de réfléchir dès maintenant sur cette publication.

**TOUR DE TABLE :** Varenne : Election du Maire + aqueduc route départementale suite dégât orage du 1<sup>er</sup> mai

Semur : le conseil municipal réfléchit sur le devenir des bâtiments de l'ancienne gendarmerie mais ne souhaite pas gérer les logements

St Julien : passage du tour de France le 13 juillet. Le lancement de l'appel d'offres pour les travaux station d'épuration et rénovation d'un lavoir

St Didier : Travaux agrandissement de la mairie après fermeture de l'école

St Christophe : Passage du tour de France féminin en août. De nombreux visiteurs aux portes ouvertes du groupe scolaire les 21 et 22 juin. Réfection du réseau d'assainissement dans le bourg, aménagement d'une station avec roseaux. Le groupe médical est complet avec un médecin généraliste et diverses professions médicales

St Bonnet : Projet d'étude pour transformer cure en logement. En attente de financement

Ligny : souhaite le Très Haut Débit

Iguerande : suite réunion SPANC une aide à la réhabilitation peut être accordée : 50 % d'aide plafonnée à 4000 €

Fleury : L'entreprise POTAIN attend toujours le Très Haut Débit. Achat de la maison Arnaud- Daniel VINCENT souhaite qu'une réflexion soit menée au niveau de toutes les écoles du canton pour l'aménagement des rythmes scolaires, prévoir une réunion en septembre. La mise en place de Brionnaise Entraide est très positive

Briant : déplore l'absence d'aide pour l'assainissement dans le bourg, projet en suspens. Demande la date de réfection du Pont de la Beleine sur la route départementale ? André Mamessier ne connaît pas le calendrier.

La séance est clôturée à 23 H